

L'équipement d'un personnel



Quand les matériels sont-ils remplacés ?



Les règles en vigueur



Comment récupérer mon matériel ?



En prenant contact avec votre support informatique (reportez-vous à la partie **Contacts**)



Que faire si un matériel est en panne ?



Prenez contact avec votre support informatique (reportez-vous à la partie **Contacts**). En retour, vous serez informé du lieu de rendez vous et des créneaux de permanence me permettant de venir déposer le matériel en panne et de récupérer un matériel de remplacement.



Que faire quand ma période de télétravail s'arrete ?



Le matériel de l'université pour le télétravail installé à votre domicile doit être restitué à votre service informatique de proximité, en prenant contact avec celui-ci (reportez-vous à la partie **Contacts**).



Contacts

Pour plus d'information, vous pouvez contacter [votre support informatique](#)

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki

Permanent link:

<https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:teletravail&rev=1714981524>

Last update: 2024/05/06 09:45

